

DEPARTEMENT DU NORD  
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations  
Du Conseil Municipal

Le jeudi 10 décembre 2015 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 4 décembre 2015 - Nombre de membres en exercice : 28

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoints au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, MM. Eric DESREUMAUX, Riquier WILLOQUET, Mmes Dong NGUYEN-RODRIGUEZ, Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir): Mme Colette GRASER (à M. Didier DUPE), Mme Marie-France TAILLEFER (à M. Pierre BOURGOIS), Mme Martine FOULON (à Mme Nathalie HERBAUX), M. Dominique SERGENT (à M. Xavier BASSELET)

Absents excusés : M. Pierre ZIMMERMANN, Mmes Pierrette MAILLARD, Danièle PETIT

Absents : M. Alexandre MEZIERE, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N° 15-6-11

**Ecoles**

Contrat d'association des écoles privées

Renouvellement du calcul du forfait

Rapport de Madame Anne-Catherine Derville,  
Adjointe à la vie scolaire

Il convient de fixer le montant du forfait accordé aux écoles privées dans le cadre de leur contrat d'association avec l'Etat pour l'année scolaire 2015/2016 à

- 854.03 € pour un enfant scolarisé en maternelle
- 500.21€ pour un enfant scolarisé en primaire

Il est rappelé que cette dotation s'applique aux élèves domiciliés dans la commune.

L'avenant au protocole, applicable à compter de l'année scolaire 2015/2016, sera signé par Monsieur le Maire et les représentants de chaque école privée.

Travaux préparatoires  
C.A. du 25 novembre 2015  
Commission Générale du 1er décembre 2015



Le Conseil  
Adhère à la proposition ci-dessus.  
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil.  
Certifié conforme.  
Le Maire